



CAQES 2024 (DONNÉES 2023)

Point d'étape

Cellule QSS & CAPCU

D^r Guillaume Hébert

Pharmacien - Chef de service

Marina Chen

Ingénieure qualité

Service « Parcours médicamenteux et dispositifs médicaux »
Direction « Qualité, partenariat, patient (DQ2P) »

20 novembre 2024



Bilan CAQES par l'ARS-IDF et l'AM



Direction de l'offre de soins



Recueil des données d'évaluation

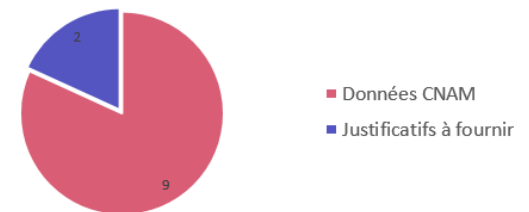
Indicateurs nationaux

Indicateurs	Prescription d'inhibiteurs de la pompe à protons (IPP) <i>Produits de santé</i> <i>N</i>	Prescription d'ézétimibe <i>Produits de santé</i> <i>N</i>	Prescription de systèmes de perfusion à domicile (PERFADOM) <i>Produits de santé</i> <i>N</i>	Prescription de pansements <i>Produits de santé</i> <i>N</i>	Recours aux ambulances par rapports aux transports assis <i>Organisation des soins</i> <i>N</i>	Examens pré-anesthésiques (EPA) <i>Promotion de la pertinence</i> <i>N</i>	Réhospitalisation après un épisode de décompensation d'une insuffisance cardiaque (IC) <i>Promotion de la pertinence</i> <i>N</i>
Modalité d'évaluation	Données issues de la CNAM	Données issues de la CNAM	Données issues de la CNAM	Données issues de la CNAM	Données issues de la CNAM	Données issues de la CNAM	Données issues de la CNAM

Indicateurs régionaux

Indicateurs	Prescription dans le répertoire des génériques <i>Promotion de la pertinence</i> <i>R</i>	Antibiotiques <i>Promotion de la pertinence</i> <i>R</i>	Parcours périnatalité <i>Organisation des soins</i> <i>R</i>	Développement de la chirurgie ambulatoire <i>Promotion de la pertinence</i> <i>R</i>
Modalité d'évaluation	Données issues de la CNAM	Fourniture de justificatifs de l'établissement	Fourniture de justificatifs de la part de l'établissement	Données PMSI

Répartition des modalités d'évaluation





Bilan CAQES par l'ARS-IDF et l'AM



Direction de l'offre de soins

a. Présentation générale des résultats (2/2)

- **36 / 39 établissements de santé ciblés ont été éligibles à un intéressement.**
 - APHP
 - 21/22 ES Publics
 - 7/8 ES ESPIC
 - 7/8 ES privés

- Montant total des intéressements en IDF : **2 713 095 €**
- Montant total pour les indicateurs nationaux : **1 756 545 €**
- Montant total pour les indicateurs régionaux : **956 550 €**

AP-HP

parts

1 361 759€	50%
991 605€	56%
370 154€	39%

- Montant maximal pour un site géographique : 249 110 €
- Montant minimal pour un site géographique : 599 €
- Montant moyen des intéressements : 69 567 €



Calendrier CAQES 2024



Période Année 2024	Objet	Responsable	Livrable
5 septembre	Communication des résultats pour les indicateurs au regard des données disponibles dans les bases de l'Assurance Maladie sur la plateforme e-CARS	ARS/AM	Résultats disponibles sur la plateforme e-CARS
9 septembre - 9 octobre	Saisie des données d'auto-évaluation de l'année 2023 sur la plateforme e-CARS (auto-évaluation, justificatifs et plans d'actions)	Etablissement	Rapport d'auto-évaluation des données 2023 via l'outil e-CARS (généré automatiquement après la saisie des données)
10 octobre - 25 octobre	Analyse des données	Omedit/CPias/ CRAtb/ORCA/ARS/AM	Rapport annuel d'évaluation des données 2023
4 novembre	Décision du directeur général de l'ARS précisant les résultats 2023 de l'évaluation et l'éligibilité à l'intéressement	ARS	Notification
4 novembre - 4 décembre	Première période contradictoire	Etablissement	Transmission d'observations écrites ou demande d'audition le cas échéant
5 décembre - 12 décembre	Analyse et réponses aux observations reçues / Audition	Omédit/CPias/CRAtb/ ORCA/ARS/AM	Décision du directeur général de l'ARS, après avis de l'Assurance Maladie, mentionnant le cas échéant le montant de l'intéressement
13 décembre - 27 décembre	Seconde période contradictoire	Etablissement	Transmission d'observations écrites ou demande d'audition le cas échéant
31 décembre	Analyse et réponses aux observations reçues/ Audition	Omédit/CPias/CRAtb/ ORCA/ARS/AM	Décision définitive du directeur général de l'ARS après avis de l'Assurance Maladie.



Prolongation par voie d'avenant

→ Prolongation de 2 ans (2025-2026) :

- En 2026 sur données 2025
- En 2027 sur données 2026

→ Aucun nouvel indicateur mais 3 indicateurs disparaîtront dans l'avenant :

- PHEV génériques (14 sites concernés, gains 2022 = 177k€),
- PHEV examens pré-anesth. (16 sites concernés, gains 2022 = 13k€),
- PHEV Ezetimibe (11 sites concernés, gains 2022 = 0€).

→ Sur les 20 sites ciblés :

- 18 verront leur nombre d'indicateurs diminuer,
- 1 site inchangé (TRS),
- 1 site sortira du contrat (HTD).

→ FIR → dotation sur objectifs de santé publique (art L.1622-22-4 du CSS)

Modifications